

Commune de Saint-Josse-ten-Noode

Service de l'Urbanisme

Monsieur Emir Kir

Bourgmestre

Avenue de l'Astronomie, 13

B - 1210 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/05/2026

N/Réf. : SJN20145_759_PU

Gest. : AH

V/Réf. : URB/21079/

Corr. : T. Popovski

NOVA : 14/PU/2018295

SINT-JOSSE-TEN-NOODE. Rue Marie-Thérèse, 104

(= zone de protection, et mitoyen, de l'ancienne clinique du docteur Verhoogen située au n° 98)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Réaffecter le rez-de-chaussée commercial en logement, réorganiser les 2 logements aux étages, installer 2 lucarnes en façade avant

Avis de la CRMS

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à votre courrier du 05/04/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 13/05/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Localisation du bien
© Google Maps Street View



Plan d'élévation de la façade
projetée, extrait de la demande

Le projet constitue une amélioration globale pour l'immeuble concerné. D'un point de vue patrimonial, et afin de valoriser davantage les perspectives vers et depuis le bien classé mitoyen de gauche, il convient toutefois de privilégier, en façade avant, des menuiseries de qualité de teinte claire, en adéquation avec l'architecture néoclassique de la maison et de la rue. La CRMS demande par ailleurs de revoir les lucarnes qui devraient présenter une typologie traditionnelle, en phase avec l'architecture de la maison. Le grand chien assis devrait être remplacé par 2 lucarnes placées dans le prolongement des baies des étages. Selon les plans, cette adaptation est parfaitement compatible avec l'aménagement prévu des combles.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: cdegreef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme@sitn.brussels ; tpopovski@sitn.brussels